

Les Procès Simulés



La justice est souvent perçue par les jeunes comme un cadre uniquement répressif, de plus ils ont une vision très Américanisée du système judiciaire. Leur méconnaissance de ce que sont leurs droits, devoirs et leur responsabilité fait qu'ils posent des actes pouvant relever d'une infraction sans même en avoir conscience. Il nous paraît important de les sensibiliser à ces questions pour les amener à des comportements moins à risques.

MODALITES

L'action est menée de manière ludique mais sérieuse. Basée sur de vrais faits et déjà jugés par le tribunal pour enfants. (Violence, agression sexuelle, meurtre, homophobie, harcèlement, stupéfiants etc.) elle permet aux jeunes de se plonger au cœur de la justice pour en découvrir son fonctionnement, ses acteurs et ses juridictions. Après une préparation, les jeunes se rendent dans une salle d'audience réservée par l'association pour reconstituer l'affaire.

L'action se déroule en trois ou 4 étapes : (une 4ème étape (facturée) peut -être mise en place pour accompagner les classes les plus en difficulté).

1ère étape : *intervention de deux heures du juriste dans l'établissement*

- Présentation de la justice, de son fonctionnement et de ses acteurs
- Présentations des différentes infractions et des juridictions
- Présentation des différentes affaires
- Choix de l'affaire par la classe.

Après cette 1ère étape le dossier d'instruction de l'affaire est remis aux élèves : présentant les faits, les différents personnages et les dépositions.

2ème étape : *intervention de deux heures du juriste dans l'établissement*

- Explication et distribution des rôles
- Présentation des acteurs à charge, à décharge et neutre.
- Mise en situation des acteurs (jeux de rôles).

3ème étape : une demi-journée dans une salle d'audience du Département réservée par l'association

Reconstitution de l'affaire dans une salle d'audience réservée par l'association. Le calendrier des étapes est défini avec le référent du projet.

Pour la réussite du projet, Il est nécessaire qu'un travail de préparation soit fait entre les interventions de l'association (lecture, construction des plaidoiries et des réquisitions). Des fiches rôles sont remis aux acteurs pour les aider à préparer leur rôle.

OBJECTIFS

L'action permet aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement de la justice en les sensibilisant sur les questions de droits devoirs et responsabilités de chacun dans la Société pour un mieux vivre ensemble.

PUBLIC

A partir de 13 ans, de 10 à 26 personnes